

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT TROIS

Le 20 avril à 19h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 13 avril 2023

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, M VIODRIN Jérôme, M DESBENOIT Bernard, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 38

Excusés : M CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M MEUNIER Gérard, M BERTHELIER Bruno, M VALENTIN Alain, Mme LEBEAU Colette, M LE PAGE Clément remplacé par M DESBENOIT Bernard, Mme TROUILLET Nelly, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M CHIGNIER Bernard à M BUTAUD Jean Charles, M MEUNIER Gérard à M FAYOLLE Jean, M BERTHELIER Bruno à M HERTZOG Etienne, Mme TROUILLET Nelly à M JARSAILLON Philippe, M CHENAUD Fabrice à M DESCAVE Guillaume, Mme CALLSEN Marie-Christine à AUBRET Alain, Mme DANIERE Emmanuelle à M MOULIN Bernard.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean FAYOLLE (Briennon)

N°2023/N°083

OBJET : FRANCE SERVICES - AVENANT N°2 CONVENTION PARTENARIAT AFR POUILLY-SOUS-CHARLIEU ANNEE 2023

Mme Isabelle DUGELET, Vice-Présidente en charge de la Cohésion sociale, présente le bilan d'activités France Services 2022, le bilan financier 2022 et le budget prévisionnel 2023. Il convient de fixer par avenant le montant de la subvention à verser par la communauté de communes en 2023 et de préciser les permanences dans les diverses communes du territoire.

Les ouvertures envisagées sont les suivantes notant que des adaptations pourront se faire mais qui nécessiteront au préalable une concertation et un accord entre les parties.

Charlieu 24h :

Lundi	8h30-12h30	13h30-17h30
Mardi		13h30-17h30
Mercredi	8h30-12h30	
Jeudi	8h30-12h30	
Vendredi	8h30-12h30	

Pouilly 16h :

Lundi	9h-12h	
Mardi	9h-13h	
Mercredi	9h-12h	
Jeudi		13h30-17h30*
Vendredi	9h-12h	

*les deux personnels d'accueil seront présents en même temps

Des permanences délocalisées dans les diverses communes du territoire pourront se mettre en place si le besoin s'en fait sentir et après concertation et accord entre les parties.

Aussi, depuis le 12 septembre 2022, des permanences ont lieu tous les mardis matin, de 8h30 à 12h30, dans les locaux de la mairie de Belmont-de-la-Loire.

Belmont-de-la Loire 4 h :

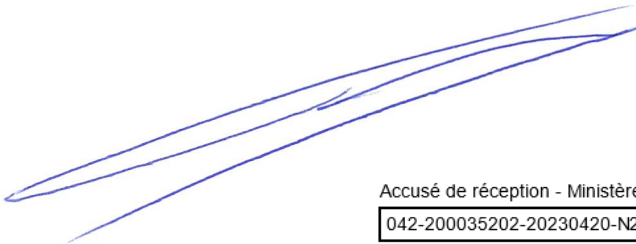
Lundi		
Mardi	8h30-12h30	
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- Autorise le Président à signer l'avenant n°2 à la convention avec l'AFR de Pouilly-sous-Charlieu.
- Fixe la participation 2023 à 47 617 €.
- Dit que la dépense sera prévue au budget principal en section de fonctionnement.

La Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M Jean FAYOLLE

Pour le Président empêché,
Le Vice-Président de la Communauté
De Communes
M Pascal DUBUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20230420-N2023-083-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2023

